

SOMMAIRE

2-3

VIE SYNDICALE

- Congrès constitutif de l'UI du « Grand Grenoble », vous en serez pour qu'elle soit !
- Eustache et Oslaid à l'écoute du monde

4

LUTTES

- Fermeture des urgences et du SMUR de l'hôpital de Vienne

5-6

SOCIÉTÉ

- Histoire de poubelles
- Souveraineté industrielle : Une vraie fausse solution !

4

ESPACE MILITANT.E.S

- Concert musique à l'Amperage

Plus que jamais toutes et tous mobilisé·es !

ÉDITO

Le gouvernement vient de présenter le projet de programmation des finances publiques et de financement de la sécurité sociale construit sous le sceau de l'aus-térité (PLFSS).

Un PLF 2024 qui prévoit des économies de 16 Md€, notamment grâce à la fin des boucliers énergétiques, en prélevant sur la politique de l'emploi ou encore par la diminution de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises.

Également présenté, le budget dédié à la transition écologique : 40 milliards par an à comparer aux 200 milliards d'aides publiques distribuées chaque année sans conditionnalité. Rappelons que la CGT formule des propositions en la matière notamment par la relocalisation massive de la production et en se dotant de politiques publiques offensives à travers l'énergie, l'eau, les transports et les services publics.

Que ce soit dans le PLF ou le plan à la transition écologique nous devons réaffirmer la nécessité urgente de se doter de contrôle et de conditionnalité des aides publiques, tant sur l'attribution des fonds publics que sur les impacts concrets sur la vie des travailleuses et des travailleurs.

La loi rectificative du PLFSS 2023 commence à se faire ressentir, à commencer par celles et ceux qui avaient prévu.es de partir en retraite et qui voient ce délai s'allonger. Pour la CGT, le mot d'ordre de la retraite à 60 ans à taux plein reste d'actualité et nous devons mener les combats pour la regagner !

Tout comme nous devons mobiliser et nous organiser pour gagner les élections professionnelles ou faire avancer nos revendications dans un agenda social dense (négociation Agirc Arrco, négociation assurance chômage, négociation Senior / Pénibilité /Usure professionnelle...).

Autre projet de loi néfaste celui dit «de plein emploi». Projet dans lequel se trouve



entre autre : l'obligation d'inscription pour les allocataires du RSA à Pôle emploi, le durcissement des sanctions, l'accueil tout numérique au risque du non-recours au droit... Une dégradation des conditions de travail pour les agent-es de pôle emploi et des missions locales.

France Travail sera financée par une ponction de 12 milliards d'euros sur quatre ans su l'assurance chômage.

Cet édito de rentrée ne peut se faire sans un zoom sur l'éducation nationale et sur la jeunesse. La promesse du ministre «un enseignant devant chaque élève » est très loin d'être atteinte, nombreuses sont les classes où il manque des profs ou encore des élèves sans AESH.

Si au printemps dernier, par la mobilisation, la caravane du Service National Universel n'a pu s'arrêter à Grenoble, le projet du gouvernement de le rendre obligatoire est bien toujours présent. La réforme du lycée pro qui vise à rapprocher toujours plus l'école du monde de l'entreprise en faisant coïncider l'offre de formation avec les besoins des entreprises locales se met en place et France Travail y prendra sa part.

En conclusion après ce tour d'horizon de rentrée :

Mobilisons nous toutes et tous le 13 octobre par la grève et dans les cortèges : pour nos salaires, pour l'égalité, pour nos services publics, pour l'environnement, pour nos retraites et pour nos droits !

Nathalie Geldhof
CGT Educ'action



Suivez-nous sur facebook : www.facebook.com/CGT38/



<https://www.instagram.com/cgtisere/>

site internet :
ud38.reference-syndicale.fr

Directeur de la publication :
Nicolas BENOIT
Imprimé par nos soins

N° CPPAP
0226 S 05444
I.S.S.N. 1154-6670



CONGRÈS CONSTITUTIF DE L'UL DU « GRAND GRENOBLE », VOUS EN SEREZ POUR QU'ELLE SOIT !

Chers.es camarades, en ce mois de septembre où syndicats et structures effectuent leurs rentrées, l'UL CGT de Grenoble prépare le congrès constitutif de la future UL dite du « Grand Grenoble » qui aura lieu le 7/12 à la bourse du travail. Rappelons que la CE de l'UL de Grenoble s'est saisie de cette résolution de l'UD (adoptée par plus de 70 % des syndicats) car il n'était pas concevable de laisser des « déserts syndicaux » au sein des communes de St Egrève et St Martin d'Hères.

Ce congrès doit mobiliser les syndicats car c'est ensemble que nous en ferons une étape dynamique à l'image de ce que devra être cette future structure interpro.

Les ULs peuvent être moteur du renforcement, de la diffusion des revendications CGT, donner écho aux campagnes syndicales que nous portons. Cette UL rassemblera de nombreux syndicats sur un périmètre conséquent dont les enjeux autour des services publics, des transports, de l'accès à la santé sont forts. Territoire sur lequel les possibilités de déploiement sont multiples dans le secteur du commerce par exemple.



Nos ULs sont des structures fondamentales pour l'activité de notre CGT. Ce sont des lieux privilégiés pour la défense des droits des travailleurs.euses, pour l'accueil et l'organisation des salariés.ees qui n'ont pas de CGT dans leurs entreprises ou collectivité. Lieux d'échange et de solidarité pour les syndicats et les syndiqués. Lieux de vie militante, de réflexion, de formation, de convergence et de coordination des luttes... Mais tout cela n'est possible qu'à condition que les syndicats, les camarades s'en emparent et les investissent ! Face au gouvernement actuel dont l'autoritarisme n'est plus à démontrer, dont les positions et le discours contribue largement à alimenter le racisme ambiant, face à la discrimination syndicale massive, à l'atteinte aux libertés fondamentales, il nous faut nous coordonner et nous unir dans les batailles à mener.

Mes camarades, soyons ambitieux.euses, croyons en nos forces! Alors, c'est parti, investissez-vous dans ce temps fort et dans la suite ! Les ULs sont une union de syndicats, c'est par ce biais que nous continuerons à avoir une CGT forte, renouvelée, prête à faire vivre un syndicalisme de lutte, de classe et de masse !

Caroline Audric
Secrétaire générale
UL Grenoble et environs



Comité social et économique Délibérer pour acheter de la documentation

Les représentant.es du personnel décident librement d'acheter toute documentation utile à l'exercice de leur mandat en utilisant le budget de fonctionnement du comité social et économique (CSE).

Ils peuvent par exemple prendre en charge des abonnements presse au profit des membres du CSE ou encore acheter des livres, du moment que cette documentation leur est utile pour exercer les attributions du CSE qu'elles soient économiques, professionnelles ou concernant la santé, la sécurité et les conditions de travail (par exemple des revues ou ouvrages juridiques, économiques, comptables, etc.).

Pour ce faire, les élu.es votent une résolution en réunion de comité, et inscrivent les dépenses dans les comptes du comité.

Résolution du CSE

Le comité social et économique de (nom de l'entreprise) réuni le (date) décide, conformément à l'article L. 2315-61 du Code du travail, ainsi qu'à la circulaire ministérielle du 6 mai 1983, d'abonner, afin de répondre aux besoins d'information et de formation continue liés à l'exercice de leur mandat, chaque membre du comité aux revues suivantes :

- La Vie ouvrière : abonnement de 60€/an pour 4 numéros et l'accès à un site d'actualité sociale et économique.

Il sera également procédé à l'achat de guides juridiques pour chaque élu.e du comité afin de les accompagner dans leur mandat :

- Revue pratique de droit social (RPDS) : abonnement de 120€/an pour 11 numéros dont un double et l'accès au site web donnant accès à l'actualité juridique et à des dossiers de décryptage du droit du travail, en particulier du droit des comités sociaux et économiques.
- Le CSE mode d'emploi, VO Éditions, 2023, 14€.
- Santé, sécurité et conditions de travail - Le guide pour les membres des CSE et des CSSCT, 2022, 14€.

Le.la trésorier.e du comité social et économique se chargera d'inscrire cette somme dans les comptes et le rapport annuel d'activité et de gestion du comité.

La présente résolution a été adoptée à la majorité (ou à l'unanimité) des voix des présent.es.



LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

LE GUIDE JURIDIQUE
2^e édition

14€

LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

Mode d'emploi

À l'heure du renouvellement des premiers CSE, la 2^e édition de ce guide, rédigé dans un style clair et accessible par les experts de la Revue pratique de droit social (RPDS), apporte des réponses pour tout comprendre sur la mise en place, la composition et les pouvoirs des CSE.

DANS LA MÊME COLLECTION

COMBATTRE LE HARCELEMENT AU TRAVAIL

FAIRE FACE AU LICENCIEMENT

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le guide pour les membres des CSE et des CSSCT

SYNDICATS ET DROIT SYNDICAL

S'organiser dans l'entreprise

LES ÉLECTIONS DANS L'ENTREPRISE

OFFRE SPÉCIALE

-15%

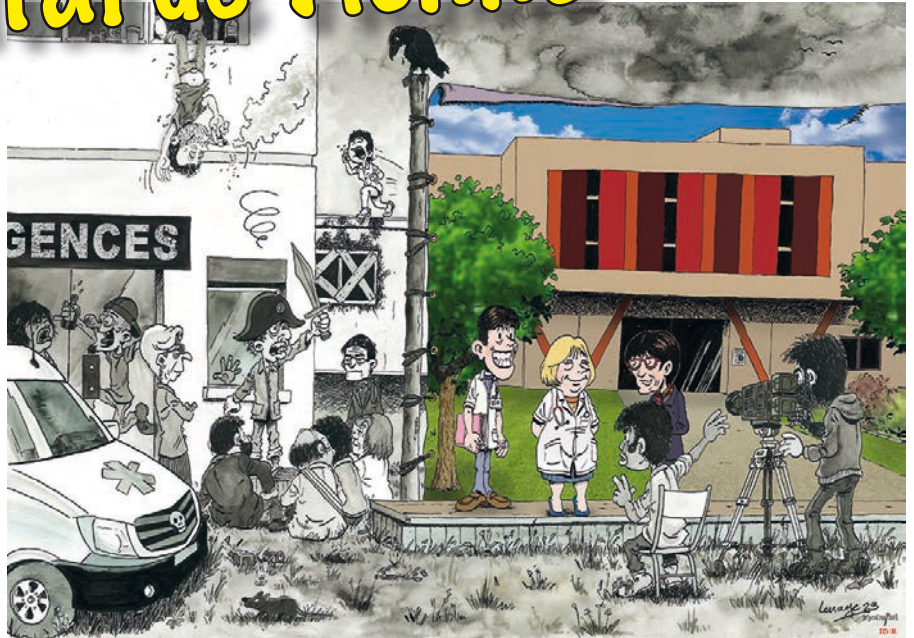
pour 10 ex. commandés d'une même référence

COMMANDEZ SUR [nvoBOUTIQUE.FR](https://nvoboutique.fr)

Fermeture des Urgences et du SMUR de l'hôpital de Vienne

Qui va prendre en charge les urgences vitales dans un bassin de vie aussi vaste que l'Isère rhodanienne ?

Alors que le désert médical ne cesse de s'accroître, que bon nombre de citoyens ne parviennent plus à accéder à un médecin généraliste, que les spécialistes se font de plus en plus rares, que les urgences vitales ne pourront plus être prises en charge à moins d'une demi-heure de toutes habitations, nous ne pouvons que faire le constat d'une perte de chance face aux enjeux de santé...



QUI MET EN DANGER LA VIE D'AUTRUI ?

Les politiques de ces 40 dernières années ont complètement détruit notre système de santé, le mettant à l'os, notre hôpital se meurt sous couvert d'un État qui ne répond plus à ses obligations constitutionnelles : garantir l'accès à la santé pour tous...

Il est grand temps que cela change, l'intersyndicale de l'hôpital de Vienne organise **un rassemblement sur le parvis de l'hôpital rendez-vous lundi matin 10h** pour défendre notre hôpital public, nos services d'urgence et exiger une politique de santé au service de tous ...

FAUT IL DIRE LA VÉRITÉ AUX MALADES ?



La défense de l'hôpital public est de la responsabilité de chacun.e, soignant.es, salarié.es du privé et du public, usagers, actifs, retraités, précaires et privés d'emploi tous au chevet de notre hôpital Public ...

Anthony Martinez
USD CGT 38



HISTOIRE DE POUBELLES

Ils sont une dizaine qui s'emparent des poubelles de l'immeuble et les traînent dans la rue. La veille une voiture bélier encastrée dans la poste a provoqué un incendie.

Un jeune couple s'accroche à une poubelle et la tire pour la ramener dans la cour. Un garçon, 16, 17 ans s'oppose : « Laissez cette poubelle, elle est à vous ? Vous l'avez payée ? ». On essaie de dialoguer : « Oui nous sommes aussi révoltés par la mort de Naël exécuté par la police ». Une jeune fille qui vient d'acheter un appartement leur dit : « s'il vous plaît ne brûlez pas les voitures ! ».

Echange pacifique entre jeunes. Peine perdue ! Le feu, les abris bus cassés, puis l'arrivée de six camions de CRS. Silence. Puis tout à coup un déluge de tirs de mortiers s'abat sur les véhicules, et, en retour lacrymos, flash-ball dans une scène d'une violence extrême !

Cette colère, qu'il faut savoir entendre, s'est propagée jusque dans le centre-ville. Comment alors réconcilier l'habitant en face qui hurle sa haine des « flics », ma voisine qui a peur que le feu n'arrive sur l'immeuble, celle qui me dit « on est envahi » par les « nuisibles », la cliente du magasin qui s'empare de provisions, ces jeunes déchaînés, et bien sûr cette partie de la police en complète dérive. Et probablement ceux et celles déjà tentés par le vote RN.

Ces événements montrent à quel point notre société est fracturée et combien les gouvernements successifs n'ont pas répondu aux besoins de toutes et tous, trop occupés à privilégier les intérêts du système ultra-libéral et de l'oligarchie.

Si le déchaînement de violence ne peut être excusé, il trouve un début d'explication dans cette autre violence, celle de l'exclusion de ceux qui subissent les contrôles au faciès, le racisme d'une police aux ordres d'un pouvoir de plus en plus autoritaire. Les manifestants contre la loi travail, les mégas bassines et la retraite à 64 ans en ont fait les frais.

Pour reconstruire le vivre ensemble, il nous appartient avec la CGT, en activité, à la retraite, de démonter l'imposture du RN, rappeler l'histoire de l'immigration et le rôle social et économique des immigrés.

Exigeons ensemble une autre répartition des richesses, un développement des services publics, une place pour ces jeunes dont un m'a dit un jour : « quand je suis au bled je suis un émigré, quand je suis ici je suis un immigré ».

Exigeons une police ni au-dessus, ni au-dessous des lois, au service de la sécurité des citoyens, afin que cette jeune femme ne dise pas du bout des lèvres, quand on lui demande son métier : « ben... Je suis dans la police, - pourquoi tu hésites ? - je sais qu'on n'aime pas la police ».

Redonnons son vrai rôle à la police afin qu'aussi cette jeune puisse en être fière et que sa mère n'ait pas peur pour elle.

Janine Emeyriat
USRI 38 Grenoble



EUSTACHE ET OSLAID À L'ÉCOUTE DU MONDE



SOUVERAINETE INDUSTRIELLE : UNE VRAIE FAUSSE SOLUTION !

LE PLAN DE RELANCE ET LE QUOI QU'IL EN COÛTE

Alors que des décennies de politiques libérales, dans une folle course à la rentabilité, ont organisé la casse de l'industrie française à coup d'externalisations et de délocalisations, il aura fallu une crise épidémiologique mondiale et désormais un conflit majeur en Europe de l'Est, pour qu'enfin la classe politique dans son ensemble prenne conscience de la nécessité stratégique de l'organisation de certaine filière face à la pénurie des matières premières. Des masques au paracétamol, à certains médicaments, tout a manqué ! Le pays a d'ailleurs eu des sueurs froides l'hiver dernier avec les craintes de coupures d'électricité à la suite de la mise à l'arrêt de près de la moitié du parc nucléaire fin 2022 pour cause de maintenance.

Sur les 100 milliards € public du plan de relance de 2020 (60 Mds€ par l'Etat ; 40 Mds€ par l'Europe), la majeure partie correspondent à des mesures déjà engagées (Ségur de la santé, APLD, Plan Jeunes et Plan d'Investissement d'Avenir). **La mesure phare quant à elle consistait en la baisse de 20 Mds€ d'impôts de production.** Selon les propos de Bruno le Maire, il s'agit bien d'une politique dite « de l'offre » ou de compétitivité, et pas d'une politique de relance !

En Isère 1 000 millions d'euros correspondant à 33 projets sur des entreprises cibles devait conduire à la création de 1 000 emplois soit 100 000€ d'argent public, par poste créé.

Cette politique de l'offre via des appels à projet sans contrôle effectif de l'utilisation de l'argent public n'a pas vraiment permis le maintien et la création d'emplois dans les filières industrielles dans les territoires mais a surtout permis d'arroser « les dividendes » captés principalement par les grands groupes industriels et des entreprises plutôt dynamiques avant la crise.

Alors que la reprise en main de la souveraineté nationale sur les productions stratégiques s'affirmait, dans le même temps EDF et ENGIE continuent leurs projet de démantèlement avec la privatisation de certaines de leurs entreprises d'activités régulées, tandis que d'autres

groupes – Ferropem, General Electric, Sintertech) pour ne citer qu'elles - étaient plus enclin à faire remonter des bénéfices par des choix de rentabilité financier rapide que de développer une réelle stratégie industrielle basée sur le savoir du personnel.

Il est clair que sur notre territoire, les entreprises sont à la fois des clients d'électricité et pour certains fournisseurs de matériel pour la filière énergétique (Framatome, Schneider...)

La stratégie industrielle doit être tournée vers la transition écologique, avec une gestion du système électrique nationalisé et une gouvernance publique. Toute la filière énergétique (producteur, industrie) doit travailler en association et non en concurrence.

C'est pour cela qu'EDF doit redevenir un **établissement public de caractère industriel et commercial** (EPIC). Un grand débat public avec l'ensemble des acteurs de la filière doit être lancé pour gagner un plan d'investissement construit avec les salarié.es sont les vrais experts et obtenir que les tarifs de l'énergie soient de nouveau réglementés pour sécuriser l'accès à l'énergie.

Nicolas BENOIT
Secrétaire général
UD CGT 38



CONCERT MUSIQUE À L'AMPÉRAGE

La 4^{ème} édition des Pépites Musicales (<https://www.savatou.fr/categorie/20-nos-projets-culturels>)
aura lieu le 12/10/23 à 20h à l'Ampérage de Grenoble.

Dans le cadre de ses actions culturelles, Savatou organise chaque année un tremplin musical visant à promouvoir les talents des artistes musiciens, toutes esthétiques musicales confondues, issus du monde du travail.

L'objectif est de permettre à des groupes de musique de se produire sur une scène dans des conditions professionnelles lors d'un concert public.

Cette année trois groupes se départageront, LEPTI, GRISBY et FE&LYA. Venez nombreux les découvrir et les encourager !

Entrée : 5€

Billetterie sur place

ou dans notre point
d'accueil
de Saint Martin d'Hères

ou en ligne :
[https://www.savatou.
fr/.../21-reductions-spectacles-salons](https://www.savatou.fr/.../21-reductions-spectacles-salons)

Savatou Isère

Tremplin Musique 2023

Organisé par  

4^{ème} édition

Les Pépites Musicales

Jeudi 12 octobre 2023
à partir de 20h00

 **L'AMPÉRAGE** 163 cours berriat Grenoble

3 groupes à départager
35 mn de scène pour convaincre !

Lepti
Fé&Lya
Grisby



P.A.F : 5 euros
Billetterie sur place ou à
SAVATOU

 *Ne pas jeter sur la voie publique*



Agenda

✓ **VENDREDI 13 OCTOBRE**
GRÈVES ET MANIFS
CONTRE L'AUSTÉRITÉ,
POUR LES SALAIRES ET
L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
GRENOBLE 10 h - Gare
VOIRON 10 h place J.Antoine Gau
ROUSSILLON 9h30 - République

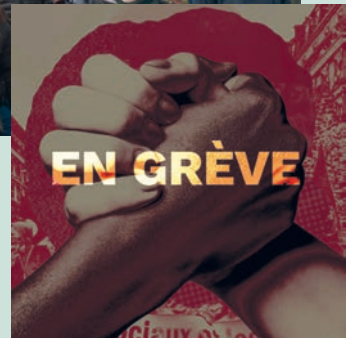
✓ **19-20 octobre : Congrès**
UL Bourgoin

✓ **7 décembre : Congrès**
constitutif de l'UL du
territoire Grenoble-SMH-St Egrève



✓ **Mardi 24 octobre :**
journée unitaire des
retraité.e.s : rassemblement
14 h Félix Poulat - Grenoble

✓ **13 décembre :**
Euromanif à Bruxelles



+ 10 % d'augmentation
immédiate en 2023
de nos retraites et pensions

Ce n'est que justice sociale
pour bien vivre sa retraite

Nom : Prénom.....

Signature :